

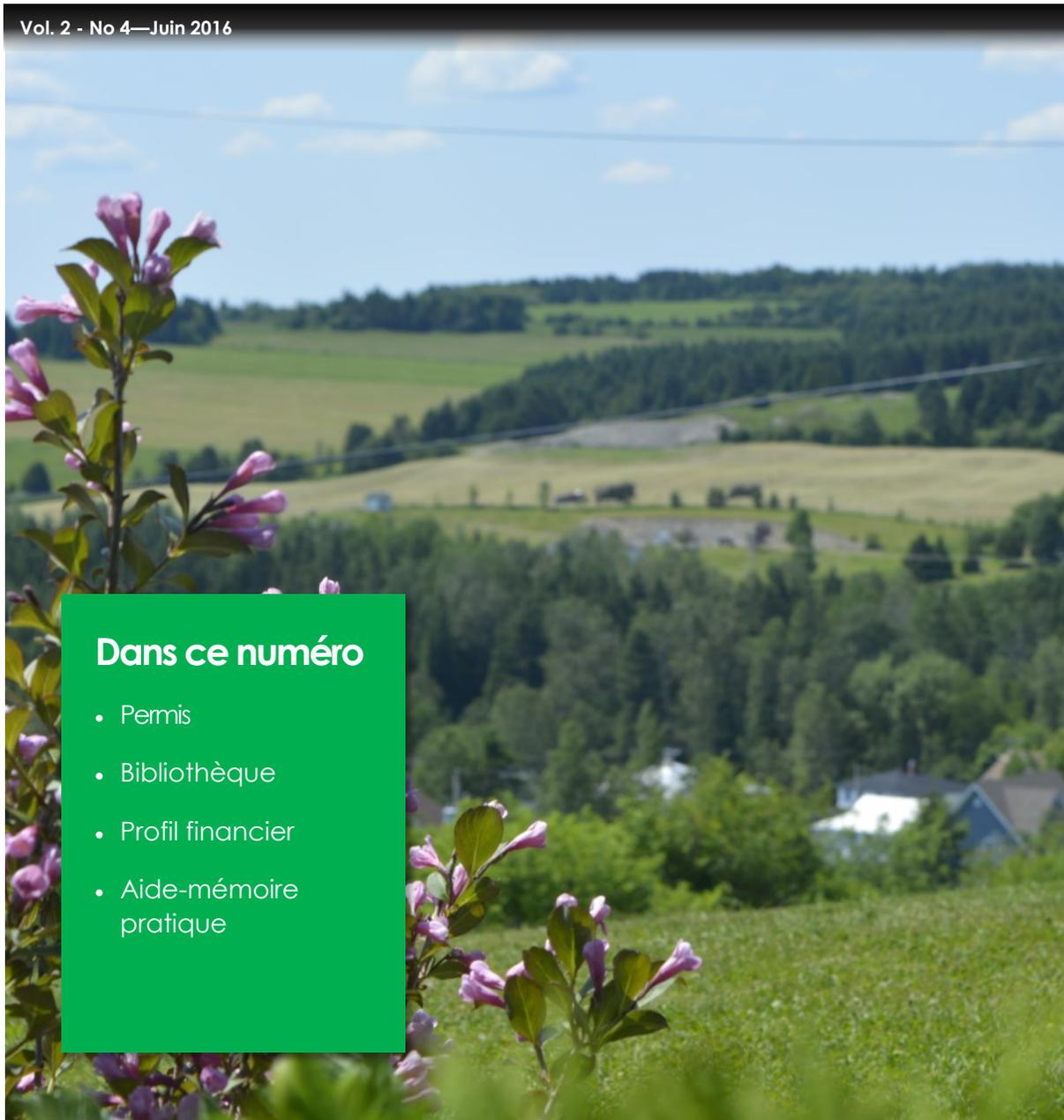


Municipalité de
Saint-Simon-les-Mines



Bulletin
Municipal

Vol. 2 - No 4—Juin 2016



Dans ce numéro

- Permis
- Bibliothèque
- Profil financier
- Aide-mémoire pratique

Coordonnées et horaire du bureau municipal

Municipalité de Saint-Simon-les-Mines
3338 Rue principale
G0M 1K0 (Qc)

Horaire du bureau
Lun. ,Mar. , Mer. , Vend. : 9h à 12 et 13h à 16h
Jeudi : 12h à 16h et 18h à 20h

Tel: 418-774-3317
Fax: 418-774-3362
Courriel: municipalitestsimonlesmines@sogetel.net
Site internet: www.sslm.ca

L'ÉCHO DES
MINES

L'Écho du Conseil municipal



Mot de la mairesse

Bonjour à toutes et à tous,

Nous voilà rendus à la mi-année et nous avons du travail en banque pour le reste de l'année.

Étant donné la fermeture du point de service de la Caisse Desjardins, nous regardons pour faire des réparations à notre édifice municipal et des changements seront apportés au bureau municipal. Ce sera bienvenu, car notre édifice vieillit et des réparations s'y imposent.

Nous avons conclu l'entente avec Notre-Dame-des-Pins au sujet de la bibliothèque Le Signet. Dorénavant, vous pourrez utiliser les services de la bibliothèque, et ce, gratuitement. Il suffit de vous y inscrire. Vous pourrez emprunter des livres, lire électroniquement des volumes. Si vous avez du temps, vous pourrez donner quelques heures par mois de bénévolat à la bibliothèque. Je vous invite à profiter de cette belle opportunité que nous avons maintenant.

Notre municipalité est grandissante et nous nous devons de continuer à travailler pour que cela continue. Notre devoir, comme membres du conseil, est de toujours avoir à cœur la Municipalité et de travailler tous ensemble.

Bon été !

Christine Caron, mairesse

Mot du conseiller

Chères citoyennes,

Chers citoyens,

Je me suis présenté comme conseiller afin de m'impliquer au niveau de ma municipalité.

Mes connaissances en mécanique, mon travail chez une compagnie d'excavation et de construction en infrastructures routières me donnent l'expérience dans la prise de décision dans certaines situations.

La Municipalité est appelée à s'agrandir, donc je continuerai d'accomplir mon travail de conseiller consciencieusement et avec toujours un grand intérêt.

Claude Lessard, conseiller #3



Point d'ordre!

Licence pour les chiens et races de chien prohibées

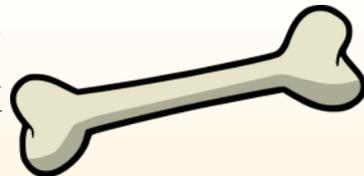
Il est désormais temps pour vous de procéder au renouvellement de licence de votre canin.

La licence annuelle de votre animal est valide pour la période du 1er janvier au 31 décembre de chaque année. Le représentant de l'escouade canine passera chez vous pour licencier votre animal.

Le service de licence pour les canins représente un avantage indéniable si vous perdez votre chien, car la médaille qu'il porte aidera grandement la personne qui retrouve votre chien à contacter la Municipalité pour vous restituer votre chien.

Nous vous rappelons d'ailleurs, suite au malheureux incident impliquant un pitbull dans un arrondissement de Montréal, que sur le territoire de la Municipalité ainsi que celui de toute la MRC qu'il s'agit d'une race interdite de possession au même titre que sont les Bull-terrier, Staffordshire et American Staffordshire Terrier ou tout hybride issu d'un chien de la race mentionnée précédemment. Pour consulter l'intégralité du règlement concernant les animaux domestiques (515-2014), visitez le site de la Municipalité dans la section Règlements.

N.B. : Veuillez s'il-vous-plaît prendre les mesures nécessaires afin d'éviter que votre chien se retrouve dans la rue à saluer et/ou mordre les marcheurs.



Vigilance citoyenne

Suite à la vague de vols qui a fait rage dans la Municipalité un an plus tôt, nous vous rappelons l'importance de demeurer vigilant par rapport aux actes qui pourraient vous sembler suspects sur le territoire de la Municipalité. L'an dernier, grâce à la vigilance des citoyens, les coupables de plusieurs actes de vols ont été appréhendés alors qu'ils commettaient un autre délit.

Merci de votre grande vigilance!

Pour rapporter une acte qui vous semble suspect : 9-1-1 ou 310-4141 (cellulaire)



Demande de permis de construction

Même l'été, si vous prévoyez effectuer des travaux qui nécessitent l'obtention d'un permis ou vous désirez simplement obtenir des informations relatives à la réglementation applicable sur notre territoire, n'hésitez pas à communiquer avec le personnel du bureau municipal. Il nous fera plaisir de vous aider à cheminer dans votre démarche.



Demande de permis de brûlage

Vous désirez brûler vos amas de branches ou vous faites des feux de camp sans utiliser une cuve ou un foyer?

Si cette situation s'applique à vous, vous feriez mieux de demander un permis de brûlage pour vous prémunir de tout problème qui résulterait d'un incendie qui en découlerait, en plus c'est **gratuit!**



Pour en faire la demande, contactez :

Jean-Yves Busque, garde-feu pour la Municipalité au 418.774.3430 ou cell. 418.225.0058

Informations municipales

Mise à niveau de l'éclairage public

Par souci de diminuer les interventions d'entretien et les coûts d'exploitation (facture mensuelle) du réseau d'éclairage public, la Municipalité a procédé au changement de tous les vieux luminaires au sodium pour en mettre de nouveau au DEL qui sont moins énergivores et ne nécessitent pas d'entretien pendant leur durée de vie utile. Une fois complétée, ce changement permettra à la Municipalité de diminuer de moitié sa consommation énergétique en éclairage de rue et de couper drastiquement les coûts d'entretien annuel. Ces nouveaux équipements permettent en outre d'optimiser l'éclairage de la chaussée tout en diminuant les éblouissements dans les maisons des gens.

Par ailleurs, dans une optique d'optimiser la sécurité dans la Municipalité, d'autres équipements du même genre seront rajoutés à certains endroits, notamment à :

- L'intersection Route Petite-Pierrette et Rg St-Charles (1)
- Rue Poulin (2)
- L'intersection Route Cumberland et Rg Léry (1)
- Route Taylor (2)



Page Facebook

Pour «Aimer cette page», rendez-vous au www.fb.com/munstsimon ou photographiez le code 2D suivant avec votre téléphone intelligent ou tablette :



Diffusion publique des séances du Conseil Municipal

Pour ceux qui l'ignorent encore, depuis mars 2016, il vous est possible de suivre les séances dans le confort de votre foyer. Il vous sera dorénavant plus facile d'être informé de ce qui se passe.

Vous pouvez les visionner, en direct ou en reprise vidéo, par le biais du lien suivant www.sslm.ca/youtube ou en vous rendant sur le site de la Municipalité et en cliquant sur l'image YouTube dans la page d'Accueil.

L'ajout de cette méthode de communication s'inscrit dans le plan de développement des technologies de l'information au même titre que le renouvellement du site web et l'implantation de la téléphonie IP dans les édifices de la Municipalité.

Vous remarquerez l'ajout des drapeaux du Québec et du Canada dans la salle du Conseil. Un merci spécial est adressé à Mme Liliane et M. Yvon St-Laurent pour avoir donné de leur temps afin de fabriquer les embases servant de support à nos nouveaux drapeaux.



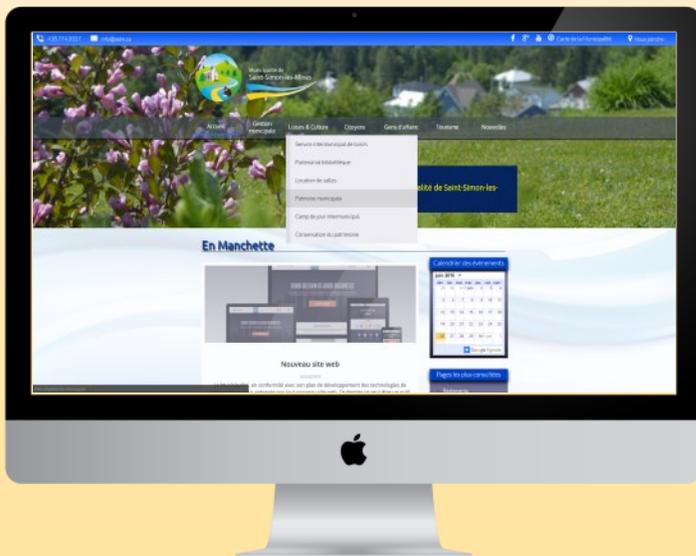
Nouveau site web

La Municipalité, toujours dans un désir de rendre l'information accessible plus facilement, a procédé à la refonte de son site web. Ce dernier est désormais accessible plus facilement via le www.sslm.ca, et ce, tant sur ordinateur, tablette ou téléphone intelligent.

Pour l'instant complété à 90%, d'autres contenus suivront prochainement comme le rôle d'évaluation en ligne, un répertoire des commerces et des attractions.

Il est possible d'y retrouver la majorité des règlements, ordres du jour, avis publics et procès-verbaux du Conseil municipal. Cette nouvelle plateforme se veut un renouveau pour compenser avec l'ancien site web qui devenait désuet et qui vieillissait mal.

Dans un avenir rapproché, il sera possible de demander les permis de construction, de brûlage extérieur et autres via cette nouvelle plateforme.



www.sslm.ca

Embauche d'une ressource supplémentaire

C'est avec un immense plaisir que nous accueillons Mme Caroline Poulin en tant que directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe au sein de l'équipe. Cette dernière a débuté le 14 mars dernier.

Mme Poulin aura comme mandat, pour débiter, la gestion de l'archivage numérique et la gestion des nouveaux projets qui prennent place dans la Municipalité. Il ne fait aucun doute qu'elle sera capable d'accomplir ces différents mandats.

Nous tenons à lui souhaiter la bienvenue et du succès dans ses nouvelles fonctions.





Fréquentation scolaire

Nous avons déjà abordé la question de la fréquentation scolaire, qui est particulière sur le territoire de St-Simon. Nous déposerons sur le site de la Municipalité les informations détaillées provenant de la Commission scolaire à cet effet et qui se retrouvent dans la *Politique EG-06 - Section 11 - Annexe A* sur le site de la CSBE, mais en voici l'extrait:

1) Saint-Simon-les-Mines

- Les élèves fréquentent l'école De Léry-Monseigneur-De Laval de Beauceville.
- Dans la mesure où cela n'occasionne aucuns frais supplémentaires en transport scolaire à la commission, autres que ceux consentis à ce jour, les élèves qui résident à l'intérieur des limites suivantes peuvent fréquenter l'école l'Éco-Pin de Notre-Dame-des-Pins : rang Saint-Charles, limite de Notre-Dame-des-Pins jusqu'aux intersections du rang De Léry et de la route Veilleux, limite de Saint-Georges (57e Rue), ainsi que les rues adjacentes dont le point d'embarquement se situe à l'intérieur de la zone de marche définie pour le primaire dans la Règle relative à l'organisation et au fonctionnement du transport scolaire (AC-02).
- Les élèves qui résident dans le secteur Cumberland délimité par la route Cumberland, la route Taylor en l'incluant, la route Petite Cumberland en l'incluant et la limite de Saint-Georges fréquentent l'école la Passerelle (les Petits-Castors/Lacroix).
- À noter que les élèves du secondaire fréquentent la polyvalente Saint-François, excluant les élèves du secteur de Cumberland, tel que défini ci-haut, qui fréquentent l'école des Deux-Rives et la polyvalente de Saint-Georges.



Si vous avez des questions concernant ces informations, vous pouvez laisser un message à Mme Chantal Samson par le biais de la boîte vocale à son nom à la Municipalité qui se fera un plaisir de vous rappeler.

Projet Traitement des eaux et Aqueduc

La Municipalité, étant au fait des problèmes actuels de rejets d'eaux usées dans les conduites d'égout pluvial, a décidé de prendre des mesures afin de faire une étude sur l'implantation possible d'un traitement des eaux et aqueduc à l'intérieur du périmètre urbain de la Municipalité. Actuellement, nous en sommes à une ébauche de projet et des relevés devront être faits dans les prochaines semaines afin d'inventorier les résidences où cette problématique existe.

Le présent exercice s'avère nécessaire afin que le Ministère des Affaires Municipales, en partenariat avec Infrastructures Canada, financent le projet en très grande majorité. Par la même occasion, les problématiques que vous avez pu avoir quant à la qualité et l'approvisionnement seront documentées.

À partir de ces résultats, il nous sera possible de dresser un meilleur tableau de la situation actuelle de la Municipalité afin d'obtenir un plus grand financement de la part des gouvernements.

Nous comptons sur votre habituelle collaboration afin de mener à bien ces relevés. Si vous avez des questions, n'hésitez pas à communiquer avec nous.





Dossiers municipaux

Plantation d'arbres à l'entrée de la Municipalité

Monsieur Jean-Yves Busque a pris l'initiative de présenter un projet afin de recevoir gratuitement différentes espèces d'arbres à L'Agence des forêts des 2 rives. Bien entendu, il en a informé la Municipalité qui l'a appuyé dans sa démarche.

La Municipalité a bénéficié de cette initiative en plantant des arbres à l'entrée ouest de la Municipalité (Route Petite Pierrette).

Monsieur Busque ainsi qu'un groupe de jeunes et de parents ont planté bénévolement ces arbres

Dans quelques années, le paysage, à l'entrée de notre Municipalité en sera enjolivé .

Merci Monsieur Busque de cette belle initiative!



Partenariat gagnant pour une Bibliothèque Municipale !

Depuis le 5 juin 2016, les citoyennes et les citoyens de Saint-Simon peuvent devenir membre de la bibliothèque Le Signet de Notre-Dame-des-Pins, et ce, gratuitement.

Vous pourrez emprunter des livres pour enfants et adultes, des documentaires et même lire électroniquement si cela vous convient mieux.

Lorsque vous serez abonné, vous pourrez rechercher sur internet des titres de volumes ou demander un livre que vous désirez lire.

Profitez de cette belle opportunité qui vous est offerte!

Vous pourrez aussi être bénévole si cela vous attire. Vous n'avez qu'à communiquer avec la responsable de la bibliothèque Madame Lyette Roy au numéro 418-774-9454 ou visitez la page Facebook:

Bibliothèque municipale Le Signet.



Loisirs & Vie communautaire



Journée familiale

Cette dernière se tiendra dans le mois de septembre . Cette année, il s'agit d'une version revampée avec plus d'attractions pour les enfants afin d'assurer une journée divertissante en toute sécurité.

Si vous avez des suggestions d'activités à faire pour agrémenter cette journée, n'hésitez pas à en faire part à Dominic Veilleux, ressource en loisirs.

Des questions sur les loisirs?



Dominic Veilleux
Ressources en loisirs
Cell : [418-957-9634](tel:418-957-9634)
loisirscollectifs@sogetel.net

Pour les municipalités de
Notre-Dame-des-Pins [418-774-9718](tel:418-774-9718)
Saint-Simon-les-Mines [418-774-3317](tel:418-774-3317) poste 102
Saint-Philibert [418-228-8759](tel:418-228-8759)

Horaire de la bibliothèque Le Signet

Coordonnées

2755, 1re Avenue
Notre-Dame-des-Pins, QC
418.774.9854
www.mabibliotheque.ca/pins

Heures d'ouverture

Jeu : 18h30 à 20h30
Dimanche : 9h45 à 11h45



Nouvelles des fermières

Il s'agit d'un cercle ouvert à toutes les femmes de 14 ans et plus et une invitation spéciale vous est lancée de venir vous joindre à nous. Nos réunions sont le **premier mercredi du mois à 13h**, vous êtes les bienvenues et il nous fera plaisir de vous accueillir et de travailler ensemble. Il importe de transmettre nos valeurs et conserver notre patrimoine, les C.F.Q. sont là pour poursuivre cette mission.



**Cercle des Fermières
de Saint-Simon-les-Mines**

Rencontre : 1^{re} mercredi du mois
à 13h00



Loisirs & Vie communautaire

Cure de rafraîchissement de l'édifice municipal

À la suite du départ de la Caisse du Sud de la Chaudière de nos locaux, la Municipalité procédera à une cure de rajeunissement de l'édifice afin de le conserver conforme et dans un état adéquat tel qu'il se doit. Différents travaux sont projetés pour réaliser le projet et ces derniers se feront par phases. La première étant le réaménagement du bureau municipal, la seconde, la remise aux normes des salles et la dernière l'enveloppe extérieure du bâtiment.

Plusieurs idées d'amélioration sont actuellement sur la table et autant que possible les travaux seront financés par les programmes gouvernementaux et les différents partenaires du milieu.

En ce qui concerne les réservations des locaux que vous auriez pu faire, les travaux n'entrent pas en conflit avec les réservations pour le moment. Advenant le cas contraire vous en serez avisé rapidement.



Évènements à venir!

Juillet 2016

- 3 : *Dimanche musical à la Chapelle St. Paul* | Luce Veilleux & Mario Jacques « Cocktail musical »
- 10 : *Dimanche musical à la Chapelle St. Paul* | Sylvie Morin & Denis Roy « Le passé au présent »
- 16 : *Pique-nique et jeux pour les membres de l'Âge d'or*
Responsables : Liliane et Yvon St-Laurent, Jocelyne et Richard Rodrigue)
- 17 : *Dimanche musical à la Chapelle St. Paul* | Caroline Veilleux, Catherine, Élizabeth et Rock Daigle « L'hymne à l'amour »
- 31 : *Dimanche musical à la Chapelle St. Paul* | The Artesian Guitar Quartet
« 1. Musique du temps de Shakespeare, 2. Quatuor de guitare »

Août 2016

- 7 : *Dimanche musical à la Chapelle St. Paul* | Marcelle Houde & Gaston Rodrigue « Maestro en rappel »
- 14 : *Dimanche musical à la Chapelle St. Paul* | Élisabeth De Courval-Dupuis et Dominic Grondin « Plaisir musical en duo »
- 21 : *Dimanche musical à la Chapelle St. Paul* | Axelle Doyon, Rober Lachance, Michel Laflamme et Florent Morin « Charmant tourbillon »
- 20-21: Le Club de tir à l'arc de Saint-Simon organise sa compétition annuelle de tir à l'arc sur le terrain de l'Œuvre des loisirs.
- 28 : *Dimanche musical à la Chapelle St. Paul* | Troupe des Hauts-de-Forme, théâtre « Aurore, l'enfant martyr »

Septembre 2016

- 4 : *Dimanche musical à la Chapelle St. Paul* | Rachelle Thibodeau, André-Anne Caron, Hélène Therrien « Bonheur lyrique »
- ?: Fête familiale à prévoir. Surveiller l'invitation à recevoir

Pour plus de détails sur des évènements à venir dans la Municipalité, n'hésitez pas à consulter notre site web au www.sslm.ca



PROFIL FINANCIER DE LA MUNICIPALITÉ

Voici le profil financier de notre Municipalité pour l'année 2015.

Vous pourrez vous rendre compte que notre Municipalité est bien positionnée par rapport à l'ensemble de la MRC, notre Région administrative et tout le Québec.

Sommaire des renseignements sur la Municipalité

Données de 2014	Données de 2015
Population 535	Population 569



Sommaire des comparaisons avec différents groupes

	Municipalité	Classe de population	MRC	Région administrative	Tout le Québec
Données de 2014					
Endettement total à long terme					
Par 100\$	0,23\$	1,33\$	2,20\$	2,23\$	2,10\$
Par résidence	223\$	1 640\$	3 469\$	3 978\$	5 757\$
Données de 2015					
Taux global de taxation uniformisé (inclus SQ, incendie, RICBS)	0,9334\$	0,9791\$	1,2505\$	1,1012\$	1,0299\$

Source: Direction Générale des finances municipales du MAMOT





Municipalité de Saint-Simon-les-Mines

Aide-mémoire

Urgence	9-1-1	Comité d'aide de Beauceville	418.774.5444
Info-Santé/Info-Social	8-1-1	SPA Beauce-Etchemin	418.774.8803
Services communautaires	2-1-1	Transport adapté Beauce-Sartigan	418.227.4147
Centre-écoute Prévention du suicide	418.228.0001	Transport Québec	418.774.3384
RICBS Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud	1.877.685.2230	CLSC Beauce-Sartigan	418.228.2244
MRC Beauce- Sartigan	418.228.8418	Chalet des loisirs (OTJ)	418.774.9358
Société St-Vincent- de-Paul	418.228.0518	Urgence-environnement	418.386.8000

Coordonnées de la Municipalité

3338, Rue Principale
Saint-Simon-les-Mines
(Québec) G0M 1K0

Téléphone : 418.774.3317
Télécopieur : 418.774.3362
Courriel : info@sslm.ca
Site web : www.sslm.ca

Horaire du bureau municipal

Lundi : 9h à 12h – 13h à 16h
Mardi : 9h à 12h – 13h à 16h
Mercredi : 9h à 12h – 13h à 16h
Jeudi : 12h à 16h – 18h à 20h
Vendredi : 9h à 12h – 13h à 16h
Samedi : Fermé
Dimanche : Fermé
Jours fériés : Fermé

Autres Informations utiles

Le Service de sécurité incendie est fourni par le Service des Incendies de Beauceville. Il est de votre responsabilité d'aviser votre fournisseur d'alarme que nous sommes desservies par ces derniers.

La S.Q. dessert la Municipalité et on peut les rejoindre au 9-1-1 et au 310-4141 (cellulaire)

Un service de terrain de jeux est offert en été et des activités sont prévues lors de la semaine de relâche. Un parc municipal est mis à disposition de la population derrière l'édifice municipal. Pendant la saison hivernale, la Municipalité entretient une patinoire sur le terrain des loisirs.

L'émission de permis et/ou de certificats est obligatoire pour bien des travaux (construction, rénovation, feu, etc.) et/ou activités. Communiquez d'avance avec le bureau municipal pour toute information à ce sujet.

La cueillette du recyclage a toujours lieu le mercredi aux deux semaines et celle des ordures, tous les mercredis durant la période estivale.

Un service de cueillette des gros objets encombrants est offert à l'année; composez le 1.877.685.2230 pour obtenir gratuitement ce service.

Pour faire vidanger votre fosse septique, composez le 418.226.5300 et laissez vos coordonnées sur la boîte vocale.

P.S. Pour plus d'informations visitez régulièrement le site de la Municipalité.